

AGENDA COMMUNAL



LE BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE



Calendrier
Collectes des
déchets 2023
pages 19-20 à
découper

Janvier-février 2023



Wallonie
environnement
Awac



www.villers-la-ville.be | Suivez-nous aussi sur   @1495VillerslaVille

Revue bimestrielle | Editeur responsable : Julie Charles



AGENDA COMMUNAL

LE BULLETIN OFFICIEL DE LA
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

Janvier-février 2023

SOMMAIRE

Édito	2
Brèves	3
Énergie	4
Environnement	5
Anniversaires de mariage	6-7
Centenaire	8
Population	8-9
Sport	9
CPAS	10
Cohésion sociale	10
Culture	11-13
Agence locale pour l'emploi	13
Jeunesse	14
Enseignement	15
Espace public numérique	16
Évènements	17-18
Association	18
Calendrier des déchets	19-20

ÉDITO

Le Bourgmestre vous souhaite ses meilleurs vœux

Chères Villersaises,
Chers Villersois,
Chers amis,

Il y a un an, j'avais le doux espoir que 2022 soit placé sous le signe d'un réel renouveau après avoir dû lutter farouchement contre une crise sanitaire qui nous aura tous ébranlé.

Au moment de faire le bilan des douze mois écoulés, force est de constater que les efforts collectifs et individuels ont payé ! Les sacrifices ont porté leurs fruits. Nous avons doucement mais sûrement pu sortir la tête hors de l'eau et reprendre une vie et des habitudes quasi normales. Une sérénité néanmoins mise à mal par les conséquences d'un conflit russo-ukrainien qui a débouché sur une crise énergétique dont les impacts tant moraux que financiers sont considérables.

Dans notre belle commune de Villers-la-Ville, certaines activités populaires ont donc fêté leur retour en 2022. Les moments de convivialité, de gaieté et d'amusement qui font notre renommée ont permis à tous de se retrouver. Entre les fancy-fair, les kermesses, les Jeux Intervillages, les fêtes de voisinage, et les nombreuses manifestations programmées par l'Abbaye, le programme a été rythmé et a été ressenti comme une véritable bouffée d'oxygène.

Je vous souhaite à toutes et tous une merveilleuse année 2023, qu'elle vous apporte santé, bonheur et apaisement. Qu'elle soit une véritable invitation à vivre pleinement chaque instant. Prenez soin de vous, prenez soin des autres.

Emmanuel Burton,
Votre Bourgmestre

MEILLEURS VOEUX

2023

Suivez-nous aussi sur
f @ @1495VillerslaVille

www.villers-la-ville.be
commune@villers-la-ville.be

Date limite de réception
des informations pour la
prochaine parution :
jeudi 19 janvier 2023



BRÈVES

Repair Café de Villers-la-Ville

RÉPARER ENSEMBLE NOS OBJETS (PLUTÔT QUE DE LES JETER) DANS UN ESPRIT DE CONVIVIALITÉ, DE COLLABORATION ET D'ÉCHANGES DE BONS PROCÉDÉS ENTRE CITOYENS, C'EST CE QUE NOUS PROPOSE LE REPAIR CAFÉ DE VILLERS-LA-VILLE.

Chaque dernier dimanche du mois de 10h à 13h, le Repair Café vous attend à la maison des Jeunes de Mellery au 57 de la rue de Thébais. Aucune réservation n'est nécessaire.

Voici le calendrier établi pour 2023 : 26 février - 26 mars - 30 avril - 25 juin - 24 septembre - 29 octobre et 26 novembre.

Ce projet vous intéresse ? Rejoignez-nous comme réparateur/trice petit électro, vélo, hifi, couture en tant que bénévole (selon vos disponibilités).

Contact : Alice Denis – 0496/02.98.66
repaircafe@villersentransition.be



La commune de Villers-la-Ville deviendrait-elle un terroir viticole d'exception ?

DEUX VIGNOBLES VILLERSOIS ONT DÉCROCHÉ UNE RÉCOMPENSE DANS LA NOUVELLE ÉDITION DU GUIDE RÉFÉRENCE DES VINS BELGES.



Le **Domaine Coteaux des Avelines** est couronné de 5 étoiles avec sa cuvée Evasion.

Villers-la-Vigne, la Confrérie du Vignoble de l'abbaye de Villers-la-Ville a quant à elle obtenu une excellente note de 4/5 pour leur cuvée Régent 2019.

Les passionnés de vin de notre commune ne peuvent que se réjouir de ces bonnes nouvelles vitivinicoles !

Nouvelle page Instagram

VOUS NOUS SUIVIEZ DÉJÀ SUR FACEBOOK ?

A présent, l'info communale se décline aussi sur Instagram. Rejoignez-nous !

www.instagram.com/1495villerslaville



Villers-la-Ville





La Commune de Villers-la-Ville, est devenue officiellement ambassadrice de la campagne de sensibilisation « La Maîtrise du feu »

CETTE CAMPAGNE, MENÉE PAR L'AGENCE WALLONNE DE L'AIR ET DU CLIMAT, LA WALLONIE ET L'ASBL VALBIOM VISE À INFORMER LES CITOYENS DES BONNES PRATIQUES À ADOPTER LORSQU'ON SOUHAITE SE CHAUFFER AU BOIS-BÛCHE.

Cette campagne montre que pour être économique, sain et écologique, le chauffage au bois doit être mis en œuvre dans de bonnes conditions : choix du matériel, sélection du bois, alimentation du foyer, entretien... Ces conditions vous permettront de réduire les émissions de particules fines et autres polluants atmosphériques, mais aussi d'augmenter l'efficacité de votre combustion.

Les objectifs de la campagne La Maîtrise du feu sont :

- | D'augmenter l'efficacité de la combustion ;
- | De réduire les émissions de particules fines et autres polluants atmosphériques ;
- | D'améliorer le confort de l'utilisateur.

Les bonnes pratiques sont diffusées à travers 22 conseils :

01. Choisir un appareil adapté à son mode de vie ;
02. Choisir un appareil avec une puissance adéquate : il doit pouvoir fonctionner autant que possible à sa puissance maximale ;
03. Privilégier le neuf à l'ancien afin d'avoir un bon rendement de combustion ;
04. Lors de l'installation, disposer d'une arrivée d'air adéquate pour la combustion ;
05. S'assurer du bon fonctionnement du conduit de cheminée ;
06. Appliquer les recommandations du fabricant
07. Utiliser exclusivement les combustibles prévus par le fabricant ;
08. Acheter du bois labellisé et local.

09. Utiliser du bois à l'état naturel. Les déchets de bois de chantier, les vieux meubles, etc. sont bien évidemment à proscrire ;
10. Utiliser exclusivement du bois sec ;
11. Utiliser du bois correctement calibré ;
12. Préférer les allume-feux naturels ;
13. Appliquer la méthode de l'allumage inversé
14. Alimenter peu, mais régulièrement, le foyer
15. Recharger rapidement ;
16. Éviter le contact entre le bois et les parois du foyer ;
17. Proscrire l'utilisation d'un feu ouvert ;
18. Utiliser un appareil à sa puissance maximale ;
19. Bannir l'utilisation d'un foyer en continu ;
20. Régler l'alimentation en air ;
21. Fermer l'arrivée d'air une fois le feu éteint ;
22. Nettoyer régulièrement le foyer et la cheminée.

Les avantages :

- | Peu de cendres ;
- | Quasi pas de fumées visibles ;
- | Pas d'odeur ;
- | Peu d'encrassement ;
- | Une diminution de votre consommation en bois.

Vous trouverez plus d'informations sur le site de la campagne : lamaitrisedufeu.be/bonnes-pratiques/ ou dans le petit livret disponible à l'Administration communale au service Énergie.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En plus du système classique des primes habitations (nécessitant la réalisation préalable d'un audit logement), la Région wallonne propose, jusque fin juin 2023, des primes temporaires pour le remplacement des systèmes de chauffage (chaudière et poêle biomasse, pompe à chaleur) ou d'eau chaude (boiler thermodynamique, pompe à chaleur combinée chauffage – eau chaude sanitaire, chauffe-eau solaire) pour tous les ménages.

- | Retrouvez sur jediminuemafactory.be tous les conseils, les aides, et les mesures pour pouvoir réduire vos factures d'énergie.



ENVIRONNEMENT

Distribution de **385 plants** le 19 novembre 2022

VOUS AVEZ ÉTÉ NOMBREUX À VENIR RETIRER VOTRE PLANT LORS DE LA SAINTE-CATHERINE DANS LES JARDINS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

**Lequel
avez-vous
choisi ?**



Malgré la pluie, vous êtes venus nombreux ! Nos experts pour la taille des fruitiers ont été largement sollicités et ont pu partager leurs précieux conseils. Suite à cette distribution, vous nous avez envoyé de nombreuses photos de vos arbres et arbustes ayant pris place dans vos jardins. Nous vous en remercions et partageons avec vous certaines d'entre elles.



Collecte des sapins de Noël

LA COLLECTE DES SAPINS DE NOËL DÉBUTERA LE LUNDI 09 JANVIER 2023 ET SE PROLONGERA TOUTE LA SEMAINE AU BESOIN.

Pour cette collecte, seuls les sapins naturels avec ou sans racines seront présentés à l'enlèvement.

Ils seront placés à destination de la collecte spécifique **au plus tôt à 18h le dimanche 08 janvier 2023** et **au plus tard à 7h30 le lundi 09 janvier 2023**.

Toutes les décorations (boules, guirlandes, etc.), pots, croix en bois et clous doivent avoir été préalablement enlevés et, en aucun cas, les sapins ne pourront être emballés.



ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Célébration des noces de Diamant et d'Or

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE VILLERS-LA-VILLE A FÊTÉ CE 23 OCTOBRE DERNIER 10 COUPLES JUBILAIRES.

La cérémonie d'hommage a débuté par quelques mots d'accueil de la 1^{ère} Echevine, Anne-Michèle Pierard, en charge du troisième âge et ensuite ce fut au tour du Député-Bourgmestre, Emmanuel Burton de souhaiter la bienvenue aux jubilaires.

Les cadeaux ont été remis par les membres du Collège, les Conseillers communaux et les Conseillers du CPAS présents pour l'occasion.

Un grand merci à Mme Brigitte Vanderlin, Chef administratif du Service de l'Etat civil ainsi qu'au personnel communal pour l'organisation de cette belle matinée.

Félicitations aux époux qui ont célébré leurs Noces de Diamant (60 ans de mariage) et d'Or (50 ans de mariage). Certains couples n'ont malheureusement pas pu être présents lors de cette célébration, nous souhaitons néanmoins les mettre à l'honneur également.

Voici les noms des époux qui ont fêté leurs Noces de Diamant et dont nous avons reçu l'autorisation de publication :

Verdin René et Arts Micheline -
Mariés à Marbais le 1^{er} septembre 1962.

Noces de Diamant - 60 ANS DE MARIAGE



Binamé Claude et Herregodts Jeannine
Mariés à Anderlecht le 1^{er} septembre 1962



Ingels Frans et Jorion Andrée
Mariés à Jemappes le 13 octobre 1962



Meersman Claude et Hight-George Marguerite
Mariés à Foulayronnes (France) le 29 décembre 1962



Noces d'Or - 50 ANS DE MARIAGE



Gossiaux Daniel et Vandeloise Martine
Mariés à Villers-la-Ville le 09 septembre 1972



Beckmans de West-Meerbeek Thierry et Wittman Lucie
Mariés à Woluwe-Saint-Pierre le 28 octobre 1972



Bricmont Patrice et Pilloy Geneviève
Mariés à Villers-la-Ville le 28 octobre 1972



Sinéchal Pierre et Puth Martine
Mariés à Schaerbeek le 04 novembre 1972



Oslender Jean et De Potter Rose
Mariés à Etterbeek le 25 novembre 1972



De Baermaecker Alain et Bernheim Claudine
Mariés à Berg le 23 décembre 1972



Vermylen Herman et Clesse Josiane
Mariés à Marbais le 23 décembre 1972



CENTENAIRE

Marie vient de fêter ses 100 ans !

UNE NOUVELLE CENTENAIRE VIENT DE FÊTER SON ANNIVERSAIRE À LA RÉSIDENCE CLOSIÈRE-CORNET À VILLERS-LA-VILLE.



C'est entouré de sa famille et de quelques résidents que Madame **Marie Shiltz** a soufflé ses 100 bougies, le 12 novembre dernier !

Née le 8 novembre 1922 à Arlon, elle a eu 3 fils, 3 petits-enfants et 4 arrière petits-enfants. Elle a toujours vécu à Bruxelles, jusqu'en juillet 2016, où elle a souhaité rejoindre la Résidence afin de se rapprocher de sa famille.

Elle a travaillé comme Secrétaire, ensuite a décidé de s'occuper de l'éducation de ses enfants et a terminé sa carrière comme couturière.

Marie a toujours été dynamique, elle a appris à nager à 60 ans. Elle aimait pratiquer des activités, telles que la gymnastique, la reliure et les mots croisés.

Lorsqu'on lui demande son secret de longévité, Marie nous répond qu'il faut garder un bon moral et toujours rester positif en toutes circonstances.

Sa petite-fille, Laurence employée à la résidence dira d'elle que c'est un véritable bonheur de la retrouver chaque jour et de partager des moments inoubliables. Les cadeaux ont été remis par Monsieur Emmanuel Burton, le Député-Bourgmestre et Madame Anne-Michèle Pierard, la Première Echevine en charge des Aînés. Ils forment le vœu que Madame Shiltz puisse encore garder une excellente santé.

POPULATION

Villers-la-Ville 2022 en chiffres (du 01/01/2022 au 01/12/2022)



11 150

habitants



48

mariages



692

passports



87

naissances



43

déclarations de
cohabitation légale



477

cartes d'identité



473

Kids ID



41

décès



1 532

dossiers : entrées,
mutations, sorties



587

permis de conduire

SPORT

Je cours pour ma forme : les participants ont clôturé la 19^{ème} session !

LE MARDI 29 NOVEMBRE, C'EST PRÈS DE 50 COUREURS QUI ONT PARTICIPÉ À LA TRADITIONNELLE SOIRÉE DE REMISE DES DIPLÔMES DU PROGRAMME « JE COURS POUR MA FORME » AU COMPLEXE SPORTIF !



Ces inconditionnels de la course ont bravé brouillard et crachin pour effectuer le test final !

Une belle session qui s'est clôturée autour du verre de l'amitié.

Les coachs vous donnent rendez-vous dès mars 2023 !
A vos baskets !



Un service E-guichet plus largement utilisé en 2022

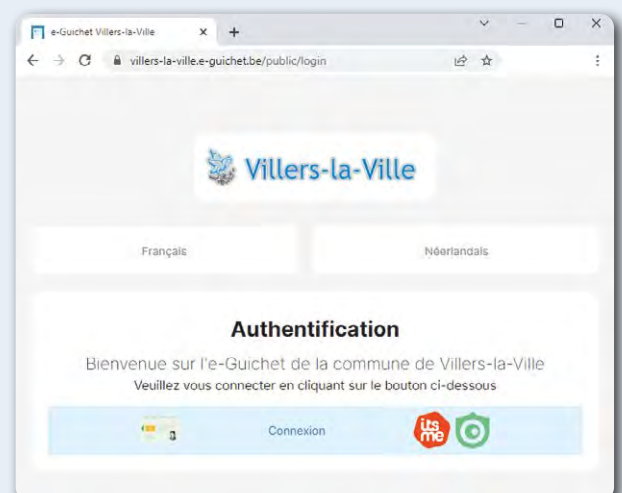
PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER JUSQU'À LA MAISON COMMUNALE, TOUT PEUT SE FAIRE DEPUIS VOTRE DOMICILE. LE SERVICE E-GUICHET VOUS PERMET DE GAGNER DU TEMPS ET DE RECEVOIR CERTAINS DOCUMENTS ADMINISTRATIFS DIRECTEMENT CHEZ VOUS !

Quelques chiffres pour l'année 2022 :

- | E-guichet Population : 1 048 demandes
- | E-guichet Etat Civil : 131 demandes
- | E-guichet Casier judiciaire : 606 demandes

Pour bénéficier de ce service en ligne, sécurisé et disponible 24h/24, rendez sur <https://villers-la-ville.e-guichet.be>. Vous avez ensuite la possibilité de vous connecter via un lecteur de carte d'identité ou grâce à l'application itsme.

Facile d'utilisation et nettement plus rapide, vous pouvez vous procurer de nombreux documents disponibles en ligne, tels que : composition de ménage, certificat de résidence, certificat de nationalité, certificat de vie, certificat de cohabitation légale, déclaration de changement d'adresse, acte de divorce, acte de décès, acte de mariage, acte de naissance...



CPAS



Bientôt une crèche au cœur des Avelines ?

CE N'EST UN SECRET POUR PERSONNE, LE BRABANT WALLON SOUFFRE DEPUIS BELLE LURETTE D'UN MANQUE CRIANT DE PLACE DANS LE SECTEUR DE L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE. LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE EST D'AILLEURS UN MAUVAIS ÉLÈVE EN LA MATIÈRE AVEC UN TAUX DE COUVERTURE DE SEULEMENT 27,8%. CES DERNIÈRES ANNÉES, LA FORTE DIMINUTION DU NOMBRE D'ACCUEILLANTES INDÉPENDANTES ET DÉPENDANTES DU CPAS AINSI QUE LA FERMETURE D'UNE CRÈCHE PRIVÉE ONT RENDU LA SITUATION ENCORE PLUS COMPLIQUÉE.

A l'heure actuelle, les 24 lits de la crèche « Le Berceau » et les 14 des « Pious-Pious » ne suffisent plus et la centaine de familles se trouvant sur la liste d'attente souhaitent plus que tout qu'une solution soit rapidement trouvée.

Une lueur d'espoir et d'optimisme a récemment jailli du côté du CPAS et de son Président, Vincent Decoux avec l'introduction d'un dossier dans le cadre du nouveau plan Cigogne qui ne manquera pas de ravir bon nombre de (futurs) parents. Ce projet, baptisé « Au cœur des Avelines », a pour ambition de faire sortir de terre une crèche de 70 places sur un terrain communal situé à Sart-Dames-Avelines, en face du Complexe sportif.

Approuvée en réunion de concertation Commune-CPAS, l'idée serait de débiter les travaux vers le début de l'année 2025 après obtention des permis afin que le bâtiment soit opérationnel pour juin 2026. Pour fonctionner, cette nouvelle structure devra employer

environ 23 équivalents temps-plein (puéricultrices, cuisine, entretien, direction, etc...).

5 sections à dimension humaine

Au-delà de la volonté de rendre le bâtiment le plus passif possible, le projet pédagogique a lui aussi déjà été réfléchi avec notamment la mise en place de cinq sections de quatorze enfants encadrées chacune par trois puéricultrices et où les classes d'âge seront mélangées. La dimension humaine sera bien évidemment au centre des préoccupations du nouveau fonctionnement et le taux de couverture pourrait alors dépasser les 50%.

A ce stade, on évoque un montant approximatif de 4 millions d'euros pour la construction et les aménagements. Des subsides régionaux et provinciaux sont espérés à hauteur de 2,8 millions d'euros. Le dossier est actuellement entre les mains des autorités subsidiantes et une réponse est attendue prochainement.

COHÉSION SOCIALE

Grand succès pour notre donnerie «Ressource & Moi»

NOUS SOMMES HEUREUX DE L'ENGOUEMENT DES VILLERSOIS DEPUIS SON OUVERTURE. NOTRE OBJECTIF EST DE FAIRE TOURNER LES OBJETS ET D'OFFRIR UNE SECONDE VIE AUX CHOSSES DONT ON NE SE SERT PLUS.

La donnerie est constituée de bénévoles qui se chargent d'encadrer les dons et de les remettre dans le circuit. Elle est ouverte à tous, petits et grands, villersois ou pas. Le principe est d'utiliser des objets existants au lieu d'acheter du neuf. Un article vous plaît ? Emportez-le. D'autres vous encombrant, rapportez-les. Seule une cotisation annuelle de 1€ est demandée par adulte.

I Nos horaires d'ouverture : mercredi : de 13h à 17h, vendredi : de 15h à 18h, samedi : de 10h à 13h et dimanche : de 10h à 12h.

I Pour les dons, merci de les apporter en prenant rendez-vous au 071/87.03.84.

I Pour plus de renseignements : Mme TIELEMANS au 071/87.03.84.

I Adresse donnerie : Rue Gustave Linet, 40-44, 1495 Sart-Dames-Avelines.



Ressource&moi
DONNERIE VILLERSOISE

CULTURE

Foire du livre 2023

JEAN-PAUL SARTRE DÉFINIT LA LECTURE COMME UN PACTE DE GÉNÉROSITÉ ENTRE L'AUTEUR ET LE LECTEUR : CHACUN FAIT CONFIANCE À L'AUTRE, CHACUN COMPTE SUR L'AUTRE, EXIGE DE L'AUTRE AUTANT QU'IL EXIGE DE LUI-MÊME.



Il nous a donc semblé évident d'organiser des rencontres entre auteurs et lecteurs. C'est pourquoi Madame Anne-Michèle Pierard, 1^{ère} Echevine en charge de la Culture vous invite à la **8^{ème} édition de la Foire du Livre** pour y découvrir une cinquantaine d'auteurs, le **dimanche 5 février de 10h à 18h**.

Tous les styles littéraires seront représentés, et plusieurs maisons d'édition seront présentes.

Vous pourrez avoir le plaisir de retrouver Michèle Hardenne, Patricia Fontaine, Milly Major, Jean-Jacques Richard, Pierre-Paul Nelis, Vincent Vallée, Gilles Horiac, Philippe Sombrevail, Dylan Lorge et Philippe Hennuy, Patricia Duterne et Aurélie Di Girolami dont vous connaissez déjà les ouvrages. De nombreux nouveaux auteurs nous rejoindront, dont Catherine Gosset, Claire Colette, Line Aris, Léon Paulus, Nelly Mercier, ... ainsi que Xavier Feron avec le Livre du Brabant.



Nous aurons également l'immense honneur de recevoir pour la deuxième fois **Jacques Mercier** comme invité d'honneur : il nous rejoindra de 14h à 16h et nous présentera son livre «**Un petit moment de grâce**». L'auteur nous propose dans ce livre une vision intime du haïku (poème classique japonais) et nous transporte par la douceur des mots, rythmés par la rigueur du poème japonais, à travers le temps et les saisons.

Cet ouvrage est une parfaite harmonie entre la plume de Jacques Mercier et celle de l'artiste Claire Van der Schueren. Ils nous bouleversent et mettent en émoi nos sens et nous emporte au-delà du temps.

Une grande diversité d'ouvrages pour enfants et adultes vous attendent lors de cette édition 2023 : bandes dessinées, fictions, témoignages, poésies, policiers, romans... seront au rendez-vous.

L'entrée est gratuite, le parking est aisé et cet événement est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le food truck Coffee Burger vous accueillera dès midi pour vous proposer ses délicieux hamburgers.

Comme les éditions précédentes, ce dimanche festif est organisé avec la collaboration de la bibliothèque communale.

On vous y attend nombreux !

Infos : Ann Donneaux : 071/87 03 63 - atl@villers-la-ville.be



L'Abbaye de Villers-la-Ville accueille l'exposition « Fragiles Natures » de Bob Verschueren jusqu'au 12 mars 2023

NEUF INSTALLATIONS À CARACTÈRE VÉGÉTAL DE L'ARTISTE DE RENOMMÉE INTERNATIONALE **BOB VERSCHUEREN** DIALOGUENT AVEC L'ARCHITECTURE DES BÂTIMENTS SÉCULAIRES. L'ARTISTE PLASTICIEN D'ART NATURE S'INTERROGE SUR L'IRRÉVERSIBILITÉ DU TEMPS AVEC LA NATURE COMME MATÉRIAU ARTISTIQUE. SES COMPOSITIONS POÉTIQUES FONT ÉCHO À L'ESPRIT DES LIEUX.



Un autre regard sur la vie

A travers ces installations végétales qui habitent les lieux, Bob Verschueren cherche à amener le spectateur non seulement à réfléchir à sa relation avec la nature mais aussi à s'interroger sur le caractère éphémère – et donc précieux - de la vie.

Retrouvez-nous sur www.villers.be pour les détails pratiques et l'agenda complet.

Un dialogue entre nature et architecture. Chaque installation a éclo de liens avec l'une ou l'autre particularité architecturale des bâtiments séculaires : un arc brisé, une clé de voûte et ses nervures ou une colonne ; mais aussi des fonctions des bâtiments et de la vie des moines : élévation spirituelle, autarcie, vie en communauté... Chaque œuvre entre ainsi en résonance avec certains éléments structuraux romans ou gothiques de l'Abbaye.

L'essence du végétal

C'est par ailleurs, dans et au travers de la nature et en particulier du végétal que l'artiste belge, Bob Verschueren, trouve son inspiration. Dans son travail, il est animé par la volonté de scruter chaque plante avec acuité, de comprendre ce qui la distingue des autres, ce qui en fait son unicité et d'en extraire les formes élémentaires qui la structurent. Il aime à croire que les bases de chaque installation sont déjà inscrites dans le végétal qui n'attendent que son regard pour les trouver et ses mains pour les extraire et les révéler.



Joe Green chante Johnny Hallyday

L'ARTISTE INTERPRÈTE VILLERSOIS JOE GREEN DONNERA UN CONCERT « HOMMAGE À JOHNNY HALLYDAY » LE 4 MARS 2023 DANS LE SUPERBE THÉÂTRE D'AUVELAIS.

Joe Green vous fera voyager dans les années 60, 70, 80 & 90 en interprétant les plus grands tubes de Johnny Hallyday.

« The Two M'S » assurera la première partie du spectacle.

Ce concert aura lieu dans la salle du théâtre, 28 Grand Place, 5060 à Auvélais.

Infos et réservations : joejoe6386@hotmail.com - 0475/93.57.82. (prévente 20 euros)

Double exposition les 18 et 19 mars 2023 à l'Administration communale

VENEZ À LA DÉCOUVERTE DES ŒUVRES DE CATHERINE CAMBIER ET DE ROGER MARINELLO.

Catherine Cambier vous proposera une expo tout en noir et blanc avec d'une part des paysages et sites de la région réalisés au fusain et d'autre part un travail à la ligne, croquis réalisés sur base d'un modèle en mouvement.

Roger Marinello partagera sa passion pour le vitrail et vous proposera ce florilège de couleurs que seul le verre coloré peut si bien restituer.

Cette exposition sera accessible les **samedi 18 et dimanche 19 mars** de 14h à 17h, dans la salle du Conseil de l'Administration communale.



ALE

Les formations se poursuivent

VOICI LES DIFFÉRENTES FORMATIONS PROPOSÉES PAR NOTRE ÉQUIPE DE L'ALE (AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI).

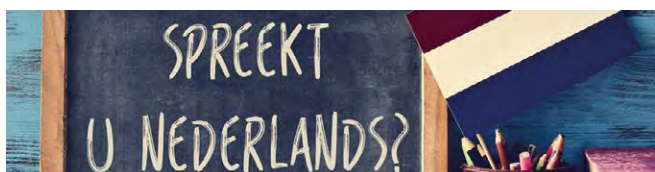
Anglais

« English for beginners... Welcome to the lessons ! »
Cours d'anglais niveau débutant (jeudi de 17h à 19h)
et intermédiaire avec conversations et analyses de chansons populaires (mercredi de 18h à 20h).



Néerlandais

Nouveau : cours de néerlandais niveau débutant (vendredi de 17h à 19h).



Informatique

Cours informatiques niveau débutant ou perfectionnement en collectif ou à domicile (mardi de 14h à 16h).



Alors, en route pour de nouvelles aventures ?

Renseignements : Agence locale pour l'emploi ASBL - 44, rue Gustave Linet 1495 Sart-Dames-Avelines - ale.villerslaville@gmail.com ou **0478/84.18.43**

Inscriptions : <https://alelv.be/inscription>

Présidente : Anne-Michèle Pierard 1^{ère} Echevine en charge de l'Emploi et formation ALE

Responsable agence : Nathalie Deduffeler

JEUNESSE

Pendant les vacances de carnaval Touki organise deux stages pour vos enfants.

DU 20 FÉVRIER AU 03 MARS, TOUKI PROPOSE À VOS ENFANTS DE SE RETROUVER ET DE S'AMUSER SUR DEUX THÈMES DIFFÉRENTS.



Lors de la première semaine, les activités se dérouleront sur le thème « **Touki fait son cirque** ». Pour la deuxième semaine « **L'agence Touki à la recherche du coupable** », un Escape Game sera organisé le vendredi.

- | **Dates** : 1^{ère} semaine : du lundi 20 février au vendredi 24 février 2023 (de 2,5 ans à 12 ans)
2^{ème} semaine : du lundi 27 février au vendredi 03 mars 2023 (de 2,5 ans à 15 ans)
- | **Lieu** : École communale de Villers-la-Ville - rue Jules Tarlier 34, 1495 Villers-la-Ville
- | **Inscriptions à l'avance obligatoires** animagique.be/semaines-touki-villers-la-ville
- | **Contact** : Julie Seghin 0474/67.56.83 - touki.villers@gmail.com
- | **Activités** : 9h à 16h - **Garderies** : 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h



Promotion des stages d'été

AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES PARENTS ET DE LEUR PERMETTRE D'INSCRIRE LEURS ENFANTS DANS LES STAGES QUI LEUR CONVIENNENT, IL EST IMPORTANT DE COMMUNIQUER TOUTES LES INFORMATIONS À CE SUJET ASSEZ TÔT.

AVIS AUX ORGANISATEURS



Nous proposons donc de faire la promotion de toutes les activités proposées cet été pour les enfants de 2,5 à 15 ans dans notre Commune dans le prochain agenda communal dont la sortie est prévue en mars 2023. Mais pour cela, nous avons impérativement besoin de toutes ces données par mail pour le **jeudi 19 janvier 2023 au plus tard**, au service ATL : atl@villers-la-ville.be.

Nous attirons également votre attention sur l'importance de la qualité des activités proposées et l'obligation de respecter la législation dans ce domaine. Sans mettre en doute la compétence des services offerts, et très heureux de la variété de l'offre permettant aux parents et aux enfants de choisir l'activité qui leur plaît, nous insistons sur

l'importance de respecter les règles et décrets dans ce domaine :

« Toute personne étrangère au milieu familial de vie de l'enfant qui organise l'accueil d'enfants de moins de douze ans doit en faire la déclaration préalable à l'ONE et la renouveler tous les trois ans selon les modalités qu'il fixe. Les opérateurs d'accueil temps libre faisant partie soit de catégories ou institutions agréées ou reconnues par une disposition décrétole ou réglementaire de la Communauté française, soit affiliés à une organisation ou fédération agréées ou reconnues par une disposition décrétole ou réglementaire de la Communauté française ne sont tenus ni à l'obligation de se déclarer préalablement à l'Office, ni à l'obligation d'obtenir l'autorisation préalable (se référer à la liste arrêtée par le Gouvernement). »

Toutes les informations, textes légaux (Décret ATL, code de Qualité, Décret Centres de Vacances,...) et formulaires à ce sujet sont accessibles sur le site de l'ONE : www.one.be/professionnel/accueil-temps-libre/dispositif-atl/declaration-daccueil/

- | Vous pouvez également prendre contact avec la coordinatrice ATL, **Ann Donneaux**, à la Commune pour tous renseignements et informations complémentaires :
Tel. : **071/87.03.63** - atl@villers-la-ville.be

ENSEIGNEMENT

Bien-être à l'école ou comment être bien à l'école

COMMENT SE PRÉMUNIR DES MOTS QUI BLESSENT ? COMMENT RÉAGIR EN CAS DE MOQUERIE ? COMMENT INSTAURER PLUS DE BIENVEILLANCE DANS LA COUR DE RÉCRÉ OU EN CLASSE ?

C'est pour répondre à ces questions qu'Emmanuel Burton, Député-Bougmestre en charge du service ATL (Accueil Temps Libre), a mis en place un nouveau projet dans toutes les écoles de notre commune : **la découverte des accords toltèques adaptés aux enfants**. Ce programme très complet fait participer tous les intervenants de la vie des enfants : accueillants, enseignants et parents en mettant bien évidemment l'enfant au centre de l'animation.

Les quatre accords toltèques sont présentés comme quatre super-pouvoirs qui vont aider les enfants à changer leur vision de la vie, et les aider à vivre chaque jour en harmonie. Ils apprennent à se protéger des mots méchants, des moqueries, des regards..., en classe comme à la maison.

Lorsque ces notions sont bien intégrées, les enfants découvrent l'estime de soi, une notion très importante pour leur permettre d'évoluer sereinement dans tous leurs milieux de vie. Ce travail d'estime de soi, qui concerne tant l'image que je me fais de moi, que l'image que les autres ont de moi, sera poursuivi avec les enseignants pendant toute l'année.



En parallèle, une formation a été suivie par les accueillants extrascolaires ainsi que par les enseignants pour bien comprendre ces valeurs et pouvoir les partager et les appliquer dans tous les lieux de vie de l'école : classes, activités, cour de récréation, ...

En même temps, une rencontre avec les parents est organisée dans chaque école afin de leur expliquer le projet poursuivi et l'importance de partager ces pouvoirs avec leurs enfants, à savoir : faire de son mieux, avoir des mots gentils, se protéger des mots blessants, ne pas faire de supposition et croire en soi. Armés de ces supers pouvoirs, les enfants deviendront des adultes respectueux et épanouis.

Dès janvier, un travail plus approfondi sera réalisé avec les équipes pour la gestion des cours de récréation, avec l'installation d'une cellule « bien-être » dans chaque école. L'objectif de cette cellule est l'écoute et le soutien de chaque enfant, quelle que soit la situation vécue, dans un contexte rassurant.

Ce projet, construit en Commission Communale de l'Accueil, a été mis en place dans toutes les écoles communales, à l'école Saint Nicolas, pour les enfants de 4 à 12 ans ainsi qu'à l'école des devoirs (EDD) de Marbais.



ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Programme de formations à l'Espace Public Numérique !

SOUCIEUSE DE RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ET D'OFFRIR À CHACUN UNE AUTONOMIE EN INFORMATIQUE, JULIE CHARLES, ÉCHEVINE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES CHAPEAUTE LES ACTIVITÉS DE L'EPN. A SES CÔTÉS, MAÏTÉ VILLAR ASSURE LA COORDINATION. JEAN-PAUL BERCK ET AURÉLIEN AZEROUAL ANIMENT CES FORMATIONS LES MERCREDIS ET ERIC HEREMANS ET GUILLAUME GOEFOET LES JEUDIS.



Une permanence est prévue tous les mercredis de 13h30 à 16h30 et les jeudis de 14h00 à 16h00, rue Gustave Linet, 44 à Sart-Dames-Avelines. Des rendez-vous individuels sont aussi possibles, sur demande. Une semaine sur deux, une formation est donnée sur différents thèmes. L'entrée est gratuite.

Infos et inscriptions : Maité Villar – 071/87.03.52 - maite.villar@villers-la-ville.be - [f @epnvillerslaville](#)

PROGRAMME JANVIER

Mercredi 11/01 de 13h30 à 16h30 :

« **Internet** »

Histoire d'internet

Jeudi 12/01 de 14h00 à 16h00 :

« **Les différentes applications GPS** »

« Sygic », « Waze », « Google maps »,...
les applications les plus intéressantes

Mercredi 18/01 de 13h30 à 16h30 :

« **Internet** »

Recherche sur le net

Jeudi 19/01 de 14h00 à 16h00 :

Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

Mercredi 25/01 de 13h30 à 16h30 :

« **Internet** »

Les images

Jeudi 26/01 de 14h00 à 16h00 :

« **Quelques conseils sur les applications bancaires** »

Comment télécharger l'appli ?

Comment s'identifier ?

Comment faire des virements ?

Comment rechercher des transactions ? ...

Vous connaissez un peu l'informatique ou bien vous en avez de larges connaissances ?

Vous avez un peu de temps à consacrer au bénévolat ?

Vous souhaitez rejoindre l'équipe d'animateurs comme bénévole ?

Contactez Maité Villar :

071/87.03.52 - maite.villar@villers-la-ville.be

PROGRAMME FÉVRIER

Mercredi 01/02 de 13h30 à 16h30 :

« **Internet** »

La vidéo et la musique

Jeudi 02/02 de 14h00 à 16h00 :

Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

Mercredi 08/02 de 13h30 à 16h30 :

« **Internet** »

Création d'un projet

Jeudi 09/02 de 14h00 à 16h00 :

« **Les manipulations les plus fréquentes sur votre smart-phone Android** »

Ajouter un contact, lire un email, ...

Mercredi 15/02 de 13h30 à 16h30 :

« **Internet** »

Sensibilisation à la fracture numérique

Jeudi 16/02 de 14h00 à 16h00 :

Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.



ATTENTION !

L'EPN sera fermé du 20 février au 03 mars inclus !

ÉVÈNEMENTS



Grand carnaval 2023

CETTE ANNÉE LES FESTIVITÉS CARNAVALESQUES AURONT LIEU SUR LE PARKING DES RUINES LES 17, 18 ET 19 FÉVRIER 2023. LE CORTÈGE CARNAVALESQUE, FÊTERA SON GRAND RETOUR LE DIMANCHE 19 FÉVRIER. VENEZ DÉAMBULER DANS LES RUES ET DANSER SOUS LES CONFETTIS AU SON DES RYTHMES EFFRÉNÉS DES FANFARES !

PROGRAMME :

Tout le week-end : les forains vous attendront sur le parking des ruines, le chapiteau sera accessible.

Vendredi 17/02/2023

14h30 : Goûter des pensionnés.
18h00 : Ouverture à la Commune de Villers-la-Ville.
20h00 : Souper Oberbayern sur réservations.
 Animation : Orchestre traditionnel Oberbayern.

Samedi 18/02/2023

9h30 : Animation sportive du carnaval : au chapiteau.
13h00 : Rendez-vous à l'école communale de Villers-la-Ville, rue Jules Tarlier avec vos enfants déguisés.
14h00 : Départ du cortège avec Marie Doudouye pour rejoindre le Chapiteau.
15h00 : Spectacle pour les enfants par un animateur professionnel.
 Après le spectacle, le comité distribuera gratuitement à tous les enfants, gaufres, bonbons, confettis et autres cotillons. Bataille de confettis suivie par l'élection du prince et de la princesse carnaval ainsi que de leurs dauphins.
 Les plus beaux déguisements seront récompensés.
20h00 : Soirée à thème. Animation d'un DJ.

Dimanche 19/02/2023

12h00 : GRAND CORTEGE CARNAVALESQUE
 Les groupes se rassemblent au parking des ruines (chapiteau).
14h30 : Départ du cortège qui empruntera le trajet suivant : avenue Speeckaert, avenue Arsène Tournay, place des Combattants, rue de Mellery, boulevard Neuf, rue du Goddiarch, avenue Arsène Tournay et avenue Speeckaert vers le chapiteau.
17h30 : Retour des groupes au chapiteau avec SOIREE GRATUITE pour tous.
20h00 : Rondeau final avec les gilles.

Un village food trucks et bar sera installé sur le parking de la pharmacie (avenue Arsène Tournay) et 2 food trucks se situeront près de la Boucherie Evrard, (place des Combattants) le dimanche 19 février de 11h30 à 17h.

Le dimanche du carnaval, de 12h à 21 h, la circulation et le stationnement des véhicules sont interdits, par un arrêté de police, sur tout le trajet emprunté par le cortège. Cette interdiction est également applicable pour les riverains. L'accès au chapiteau se fera sous les commodités sanitaires prévues à ce moment-là.



Infos : carnaval.vlv@gmail.com
 Geoffroy Thibaut - 0495/30.82.75
 Vincent Denis - 0477/26.50.83
 Monique Callewaert - 0496/41.13.88
www.carnavaldevillers.be

ÉVÈNEMENTS



09 JANVIER

| Collecte des sapins de Noël

→ Voir page 3

17-18-19 JANVIER

| Carnaval de Villers-la-Ville

→ Voir page 17

21-22 JANVIER

| Récolte de vivres

→ Voir ci-dessous

25 FÉVRIER

| Foire du livre

Salle du Conseil de la Maison communale

→ Voir page 11

26 FÉVRIER

| Repair café

Maison des jeunes de Mellery

Infos : Alice Denis – 0496/02.98.66

→ Voir page 5

04 MARS

| Joe Green chante Johnny

Théâtre d'Auvelais

→ Voir page 12

18-19 MARS

| Double expo

Salle du Conseil de la Maison communale

→ Voir page 13

DU 20 FÉVRIER AU 03 MARS

| Stages Touki

Ecole communale de Villers-la-Ville

Infos : Julie Seghin – 0474/67.56.83

→ Voir page 14

ASSOCIATION

Le Rotary récolte des vivres pour les plus démunis

LES 21 ET 22 JANVIER 2023, LE ROTARY DE VILLERS-LA-VILLE ORGANISE SA 17^{ème} RÉCOLTE DE VIVRES NON PÉRISSABLES DANS PLUSIEURS MAGASINS DE L'ENTITÉ.



Les produits récoltés seront déposés, le jour même, à une association locale et redistribués aux plus démunis de la région.

L'action est 100 % bénévole et le club met l'accent sur le fait que les victuailles sont essentiellement distribuées localement.

D'avance, merci pour votre accueil et votre générosité.

Renseignements : M. Weyemberg – 0478/47.15.85



Calendrier 2023

des collectes de déchets

Avec le soutien de la



Fostplus

inbw

Votre partenaire économique et
environnemental en Brabant wallon

Commune de Villers-la-Ville

ALLE ZÉRO DÉCHETS

C'est l'affaire de tous !

Villers-la-Ville

	JAN	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC
PMC 	11-25	08-22	08-22	05-19	03-17-31	14-28	12-26	09-23	06-20	04-18	04(sa)-15-29	13-27
Papiers - cartons 	04	01	01-29	26	24	21	19	16	13	11	08	06
Déchets résiduels et organiques 	Zone 1 : Marboux, Marbais et Sart-Dames-Avelines --> Mardi (le mercredi si jour férié) Zone 2 : Mellery, Tilly, Villers-la-Ville, Basse-Heuval, Haute-Heuval et Rigenée --> Jeudi (le samedi suivant si jour férié)											

Dans quelle zone habitez-vous ? www.inbw.be/zones-de-collecte

REMARQUES IMPORTANTES :

- Les collectes commencent dès **6 h du matin** (5h en cas de canicule). Prière de sortir vos déchets la veille à **partir de 18h**.
- Placez-les à **un endroit bien visible** pour les collecteurs.
- **S'ils n'ont pas été collectés**, contactez in BW (0800/49 057 ou valmat@inbw.be) le jour même et laissez vos déchets sur le trottoir jusqu'au soir du jour ouvrable suivant. Le cas échéant, après ce délai, merci de rentrer vos déchets et de les représenter à la prochaine collecte.

Les réclamations introduites hors délai ne pourront pas être prises en compte !

- En cas de travaux, placez vos déchets à **un endroit accessible**.
- Les collectes peuvent ne pas être assurées si les voiries sont inaccessibles pour cause de verglas ou d'enneigement.

Pour connaître les points de vente des sacs réglementaires : www.inbw.be

Collecte des encombrants à domicile sur rendez-vous (service payant)

Sur rendez-vous au 0800 49 057. Les déchets devront être triés et placés de façon accessible pour le jour du rendez-vous.

Sortez vos déchets le jour même pour éviter tout dépôt sauvage.

Tarif: (max 3m³) 1m³ = 20€ / 2m³=35€ / 3m³=45€

Les habitants devront être présents lors de l'enlèvement afin d'effectuer le paiement, de préférence par Bancontact et de signer un bon d'enlèvement. Si un objet pèse plus de 25 kg et que vous ne pouvez aider notre agent à le porter, signalez-le lors de la prise de rendez-vous.

En cas d'absence, de non-paiement ou de non-conformité des déchets, aucun enlèvement ne sera réalisé !

Pour connaître quels sont les encombrants acceptés/refusés, voir page suivante.

Vos déchets n'ont pas été collectés ?

Si vous avez respecté les consignes et que vos déchets n'ont pas été collectés, contactez in BW (votre intercommunale de gestion des déchets) au plus tard le lendemain du jour de la collecte : **0800 49 057 ou valmat@inbw.be**.



Horaires et adresse du recyparc le plus proche*

Rue de la Station 27, 1495 Tilly - Tél: 071/81 71 45

- **Horaires uniques pour toute l'année :**
du lundi au vendredi de 10 h à 17 h, le samedi de 9 h 30 à 17 h.
- **Jours de fermeture :** les dimanches et les jours fériés légaux.

* Tous les recyparcs gérés par l'intercommunale vous sont accessibles.

Grand Nettoyage
de Printemps



Les 23, 24, 25 et 26 mars 2023
Découvrez ce projet et
bien d'autres encore
sur www.walloniepluspropre.be

Vous avez
une question ?

0800 49 057
valmat@inbw.be



Collecte des déchets résiduels et organiques

Tous les mardis pour la zone 1 (le mercredi en cas de jour férié) et tous les jeudis pour la zone 2 (le samedi en cas de jour férié).

Liste des points de vente : www.inbw.be ou sur demande par email : valmat@inbw.be

ATTENTION : seuls les sacs réglementaires avec le logo in BW sont acceptés.

Les sacs communaux de Villers-la-Ville (sacs blancs et sacs organiques) et les sacs PMC sont disponibles aux endroits suivants :

- PROXY DELHAIZE : rue du Berceau, 23 (Marbais)
- LIBRAIRIE LA ROTONDE : avenue Arsène Tournay, 5 (Villers-la-Ville)
- ÉCOMARCHÉ : chaussée de Namur, 113 (Sart-Dames-Avelines)
- BI'OOOH : chaussée de Bruxelles, 6A (Genappe)
- COLRUYT : chaussée de Namur, 264 (Marbais)
- NIGHT & DAY : rue Demier Patard (Genappe)
- MAISON COURTAIN : avenue Arsène Tournay, 40 (Villers-la-Ville)
- LIBRAIRIE SCHEPPMANS : rue de l'Église, 14 (Marbaisoux)
- L'ÉPICERIE DES 4 CHÈNES : rue de Sart, 31 (Villers-la-Ville)

En outre, les sacs PMC sont en vente dans tous les magasins Colruyt, Carrefour, Delhaize, Match et Champion situés en Brabant wallon (pour plus d'infos, rendez-vous sur www.inbw.be).

Que puis-je mettre dans mon sac de déchets organiques ?

Celui-ci est destiné aux déchets biodégradables : restes de repas, épluchures de fruits et de légumes, marc de café et sachets de thé, coquilles d'œufs, de noix, de moules, os, petits déchets de jardin (plantes d'appartement, herbes, fleurs fanées), mouchoirs et serviettes en papier, papiers essuie-tout, litières biodégradables et aliments périmés sans leur emballage.

Sont exclus : langes (enfant/adulte), films et emballages en plastique, cendres, lingettes, litières non biodégradables. Les sacs mal triés ne seront pas collectés. Veuillez alors retirer les intrus du sac et représenter-le à la collecte de la semaine suivante. Et avant de penser à la collecte et au compostage à domicile de vos déchets organiques, évitez le gaspillage alimentaire.

Collecte des sapins de Noël



La collecte des sapins de Noël débutera le **lundi 09 janvier 2023** et se prolongera toute la semaine au besoin. Pour cette collecte, seuls les sapins naturels avec ou sans racines seront présentés à l'enlèvement. Ils seront placés à destination de la collecte spécifique au plus tôt à 18h le dimanche 08 janvier 2023 et au plus tard à 7 h 30 le lundi 09 janvier 2023. Toute décoration (boule, guirlande, etc.), pots, croix en bois et clous doivent avoir été préalablement enlevés et, en aucun cas, les sapins ne pourront être emballés.

Les déchets d'amiante-ciment peuvent être acceptés - Vente de sacs :

Les déchets d'amiante-ciment peuvent être acceptés au recyparc pour autant qu'ils aient préalablement été emballés dans des sacs spéciaux prévus à cet effet. Ces sacs spéciaux peuvent être obtenus sur demande écrite auprès de l'Administration communale au prix de 4 €/pièce.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service environnement au **071 87 03 89** ou environnement@villers-la-ville.be.



Accepté à la collecte des encombrants à domicile

Tout objet trop grand et/ou trop lourd pour entrer dans votre sac ! Objets d'un poids inférieur à 50 kg et d'une taille inférieure à 2 m x 1,5 m

- **Grands objets en plastique, en métal, en bois.**
- **Verrres plats** (miroirs, vitres, carreaux, etc.) **à bien emballer, pensez aux chargeurs !**
- **Souches, troncs d'arbres et branchages** (inférieurs à 2 m de long, bien ficelés en fagots et de 15 cm de diamètre)
- **Équipements électriques et électroniques** (lave-vaisselle, lave-linge, frigo, etc.)
- **Grands objets inertes** (lavabos, cuvettes de WC et bacs)
- **Tapis, matelas, fauteuils, divans, etc.**
- **Pneus**

Lors de la prise de rendez-vous, nous vous confirmerons si vos déchets sont acceptés ou non.



Refusé à la collecte des encombrants à domicile

Si vos déchets ne correspondent pas à la définition d'un encombrant, nous serons dans l'incapacité de les enlever. Inutile de mettre des déchets dans des sacs noirs ou dans tout autre sac non réglementaire. Les collectes d'encombrants ne sont pas des alternatives aux collectes en porte-à-porte. Mettez ces déchets dans votre sac de déchets résiduels (sac blanc) et présentez-le lors des collectes en porte-à-porte !

Respectez l'environnement en veillant à ne pas y mettre :
- des déchets qui peuvent être recyclés et/ou valorisés ;
- des déchets dangereux devant être traités de manière spécifique.

TYPE DE DÉCHETS REFUSÉS

- **Petits déchets entrant dans un sac de déchets résiduels (Sac blanc)**
Sac de déchets résiduels (sac blanc)
(collecte chaque semaine)
- **PMC** : Sac PMC (collecte toutes les 2 semaines)
- **Papiers-cartons** : Collecte toutes les 4 semaines
- **Bouteilles, flacons et bocaux en verre** : Billes à verre ou recyparc
- **Déchets verts** : tontes de pelouse, feuilles...
- Compostage et broyage à domicile
- Recyparc (si < 2m³)
- Plateforme de compostage de l'intercommunale in BW à Basse-Wavre 010/84 53 93 (si > 2 m³)
- **Petits déchets inertes** : briquillons, briques, tuiles, carrelages, béton...
Recyparc (si < 2 m³), louer un conteneur (si > 2 m³)
- **Déchets spéciaux** : peinture, pesticides, citrages, batteries de voitures, extincteurs, tubes néon...
Recyparc
- **Déchets organiques**
Sac réglementaire
- **Amiante de ciment** (« Eternit ») tôles ondulées, ardoises, tuyaux...
Recyparc (dans des sacs agréés achetés à la commune)
Centres agréés (si grandes quantités, voir <http://environnement.wallonie.be>)
- **Bonbonnes de gaz** :
Rechargeables : www.mabourteillegaz.be.
Non-rechargeables : recyparcs.

Sont également exclus tous les déchets d'origine professionnelle et industrielle !